

*commencer depuis l'Isle de Sable inclusivement, & allant du côté du Sud-Ouest.*

L'Auteur de cet Ecrit fait sur cet article la question suivante : « Je demande à présent à tout étranger exempt de préjugés, à un François même, s'il est possible d'imaginer qu'on auroit pris tant de soin pour dresser cet article, fait mention de tant de différentes sortes de droits & de possessions, & employé tant de termes énergiques pour en rendre la cession d'autant plus assurée, & pour cela uniquement dans la vûe de nous assurer un bout de Côte, ou tout au plus, la Péninsule de l'Acadie, qui ne fait pas une cinquième partie du tout ? Car il est évident, par les termes exprès, que non-seulement le tout des deux Pays doit être cédé; mais aussi toutes les Terres, Places & Isles de chaque contrée dont les François avoient été en un tems en possession, soit en vertu des Traités, ou autrement. »

Les Géographes François ne trouvent guères plus de grace auprès de l'Auteur de cet Ecrit, que le Père Charlevoix. Ceux dont il s'agit ici sont les plus fameux qui soient connus en France, tels que Mr. Bellin, Hydrographe de la Marine, Mr. Guillaume de Lisle, Mr. Jos. Nicolas de Lisle, Mr. d'Anville, Mr. Robert & Mr. Buache. Leurs Cartes de l'Amérique-Septentrionale ne lui paroissent avoir été dressées que dans l'unique vûe de diminuer les limites assignées par les Anglois à la Nouvelle-Ecosse, & de restreindre le nom de l'Acadie à une espace un peu moindre que la Péninsule. Il suppose, en même tems, qu'ils ont agi sur leurs instructions, quoique d'ailleurs il considère que les positions